



Strassen, le **23 MARS 2016**

N/Réf. : ESA/EC/LEV16/128-02
V/Réf. : ChW/anmo 16cs1364 97/367

*Dossier suivi par M. Raoul Schmidt
Tél.: 247-76100*

**A.C.S.S.L.
Monsieur Erwin Bruch
Président**

**Le Forum da Vinci
6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L – 1330 Luxembourg**

Concerne : Votre courrier du 22 février 2016 concernant la sécurité des grues à tour avant mise en service.

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier mentionné sous rubrique, je tiens à vous confirmer que son contenu a retenu toute mon attention.

En effet, la stabilité des fondations des grues à tour ainsi que la protection électrique du tableau électrique de ces dernières constituent des éléments importants à la sécurité des salariés et du voisinage, conformément au Code du Travail et des règlements grand-ducaux pris en son exécution ainsi qu'à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

De ces faits, j'ai chargé le service compétent de l'ITM d'analyser la problématique et d'entamer les démarches nécessaires pour remédier à la situation actuelle.

En restant à votre disposition pour toutes informations ou remarques ultérieures, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Marco Boly
Directeur ff